

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DUR ABLE ET DE LA MER EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Le chef de cabinet du ministre d'État

Paris, le 1 6 OCT. 2009

N/Réf.: CDAP/V/09037507

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Jean-Louis BORLOO, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat, sur votre souhait d'obtenir des précisions concernant un projet immobilier qui serait non conforme au permis de construire initial.

Le ministre d'État a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt et vous en remercie.

Il m'a chargé de saisir M. le Préfet de la région Franche-Comté, Préfet du Doubs, représentant l'État au niveau local, qui ne manquera pas d'étudier votre dossier avec attention et de vous tenir directement informé des suites qui lui seront réservées.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

PSPCU D
Laurent RAVERAT

Monsieur J-Cl GOUDOT Président de l'Association "Vivre aux Chaprais" 28 D, rue de la Rotonde 25000 BESANÇON

Présent pour l'avenir

Hötel de Roquelaure - 246, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - Tél ; 33 (0)1 40 81 21 22

Ressources, territoires, habitats et logement Énergie et climat Dévelopgement dur évention des risques Infrastructures, transports et me-